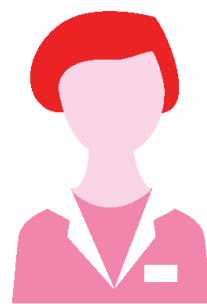


LE PARCOURS DE SOINS DU PATIENT DIALYSÉ

Une insuffisance rénale avancée nécessite la mise en place d'un mode de suppléance. Cette annonce est un bouleversement voire un traumatisme pour le patient. Elle impacte tous les aspects de sa vie. La structuration du parcours de soins a pour but d'accompagner le patient, depuis cette annonce jusqu'à l'installation de son traitement.

1



CONSULTATION D'ANNONCE

La consultation d'annonce est réalisée par un néphrologue, accompagné parfois d'un infirmier spécialisé.

Elle a pour fonction :

- d'écouter le patient (ce qu'il sait)
- de répondre à ce qu'il souhaite savoir
- d'expliquer l'évolution de la maladie

2

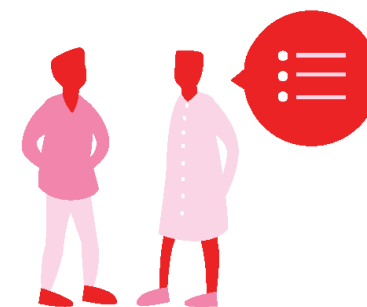


ÉVALUATION DES BESOINS SOCIAUX ET PSYCHOLOGIQUES

Des consultations avec une infirmière puis avec un psychologue sont ensuite organisées afin de :

- rassurer le patient, répondre à ses angoisses
- reformuler l'annonce du néphrologue
- clarifier et répondre à ses questions
- évaluer ses besoins et proposer une ETP (Éducation thérapeutique du patient) adaptée

3

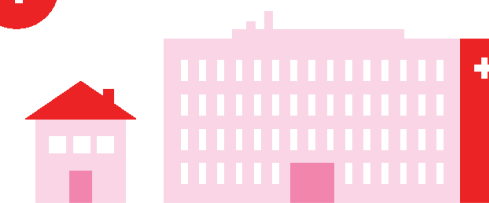


CHOIX DU MODE DE SUPPLÉANCE

Les différents modes de suppléance sont ensuite exposés au patient par le néphrologue. Il s'agit de :

- **l'hémodialyse** via une circulation extracorporelle durant des séances de durée et de fréquence variables
- **la dialyse péritonéale** (DP) réalisée au niveau de l'abdomen du patient
 - au moyen de poches changées toutes les 4 heures (DP continue ambulatoire)
 - au moyen d'un cycleur, la nuit (DP automatisée)
- **la greffe** : transplantation d'un rein fonctionnel issu d'un donneur

4



TRAITEMENT : LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE DIALYSE

- **À domicile** par dialyse péritonéale ou hémodialyse, après formation du patient et/ou de l'aidant
- **En unité d'autodialyse** en présence d'une infirmière, réalisée :
 - soit entièrement par le patient lui-même
 - soit par le patient avec l'aide de l'infirmière pour certains gestes
- **En unité de dialyse médicalisée** pour les patients qui nécessitent une surveillance médicale non continue pendant la séance ou ne peuvent/ne souhaitent pas être pris en charge à domicile ou en autodialyse
- **En centre, au sein d'un établissement de santé** permettant l'hospitalisation du patient si besoin et en présence permanente d'un médecin

LA DIALYSE EN CHIFFRE

5

stades de la maladie rénale chronique

91 875

patients sont traités pour insuffisance rénale chronique terminale en France, dont **11 437 nouveaux patients en 2019**.

Le nombre de patients traités par dialyse a augmenté **de 20 % entre 2012 et 2019**.

50 501

patients sont traités par dialyse.

Parmi eux :

- **61 %** sont des hommes (hors Île de la Réunion)
- **66 %** ont 65 ans et plus, **39 %** ont 75 ans et plus
- **3 %** sont traités en dehors de leur région de résidence
- **94 %** des patients sont traités par hémodialyse, **6 %** par dialyse péritonéale

Sources : Registre REIN, Fondation du rein, 2019.